

Agent (e) polyvalent (e) de pressing

RNCP1252 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	240t
Code(s) ROME	D1205
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'agent (e) polyvalent (e) de pressing assure le nettoyage, détachage et repassage d'articles textiles qui lui sont confiés par un client. Il (elle) travaille seul (e) ou en équipe sous la responsabilité du gérant de l'établissement dans des conditions de chaleur relativement élevée. Il (elle) accueille le client et réceptionne les articles souillés, en effectue le tri selon des critères de matières et de couleurs de manière à constituer des lots homogènes. Il (elle) émet des réserves dans le cas d'articles particulièrement sales ou tachés. Il (elle) facture et encaisse la prestation au préalable et remet un ticket de retrait au client.

Chaque lot fait l'objet d'un prétraitement avant d'être chargé dans la machine de nettoyage à sec.

Il (elle) programme le cycle de nettoyage adapté et démarre la machine.

Tous les articles repérés comme tachés font l'objet d'un détachage avant d'être nettoyés.

En sortie machine, il (elle) contrôle les articles, les repasse et les conditionne avant de les remettre au client.

Il (elle) est responsable du bon fonctionnement et de l'entretien de son matériel.

Certains pressings offrent des prestations complémentaires, celles-ci restent marginales, on note par exemple le lavage en machine, le nettoyage vapeur moquettes et ameublement ainsi que les petites retouches vêtements.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées et descriptif des composantes de la certification :

1. GERER DES ARTICLES DEPOSES PAR UN CLIENT POUR EN ASSURER LE NETTOYAGE PAR TOUT TRAITEMENT APPROPRIÉ

Accueillir un client au comptoir du pressing.

Réceptionner les articles saisis d'un client.

Restituer les articles au client d'après le ticket de dépôt.

2. ELIMINER TOUTE TACHE SUR TOUT TYPE DE TEXTILE A L'AIDE DE TECHNIQUES ET PRODUITS ADEQUATS

Différencier salissures et tâches résistantes au nettoyage à sec en identifiant leur origine et leur support textile.

Réaliser des prétraitements.

Réaliser les détachages spécifiques.

3. EXECUTER LE NETTOYAGE SELON LE TYPE D'ARTICLE A TRAITER

Trier les vêtements selon différents critères tels que : couleur, fragilité, fibres spéciales ...

Choisir un mode d'entretien adapté aux articles à traiter.

Maintenir opérationnelle la machine de nettoyage à sec.

4. DEFROISSER ET REDONNER L'ASPECT INITIAL A L'ARTICLE PAR REPASSAGE

Organiser son travail de repassage de manière logique.

Repasser les articles.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Pressing industriel ou artisanal.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles : Exploitant (e) de pressing.

Responsable de pressing.

Nettoyeur (se) à sec.

Teinturier (ère) nettoyeur (se).

Employé (e) tous postes.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Respect des dispositions de la rubrique 2345 relative à l'utilisation des solvants (arrêté du 2 mai 2002, ministère de l'aménagement, du territoire et de l'environnement).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 400 €
Familles professionnelles (FAP)	K0X32 — Artisans et ouvriers de blanchisserie · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 384
Jugés difficiles à recruter	34 %
Emplois saisonniers	44 %
Familles professionnelles (FAP)	K0X32 — Artisans et ouvriers de blanchisserie

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par la DDTEFP. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art 6 du décret N° 2002-1029 du 2 août 2002)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1252/>